



LA PAROLE À...

## MESURES FILLON : TOUJOURS LES MÊMES QUI PAYENT

**S**ous couvert d'une crise dont le capitalisme financier et les cadeaux fiscaux sont responsables, le gouvernement Fillon vient d'annoncer d'énormes mesures de rigueur sans se soucier des familles populaires et moyennes déjà en difficulté et soumises aux principaux efforts. Dans ce nouveau plan de rigueur il n'est pas touché au paquet fiscal ni à l'impôt de solidarité sur la fortune. Par contre, les allocations familiales et l'APL sont scandaleusement plafonnées à +1%, soit en dessous du coût de la vie et de l'indice de référence de l'augmentation des loyers (fixé à 1.9%). C'est une atteinte directe au pouvoir d'achat des plus modestes. C'est une aberration quand on connaît les difficultés des familles pour se loger et pour faire face à leurs dépenses liées au logement. Autre mesure d'austérité et d'hostilité à l'égard du logement et des familles populaires : l'augmentation de la TVA payée indifféremment par tous, donc sanctionnant les plus bas revenus et qui, appliquée aux travaux de rénovation et d'entretien, pèsera directement sur les moyens pour améliorer le cadre de vie des habitants (Plaine Commune Habitat a évalué les conséquences de cette hausse de la TVA à 1 million d'euros). Sous prétexte de fatalité, nous sommes face à une véritable politique de régression sociale et de préservation des plus fortunés, alors qu'il y a urgence pour une politique de logements et de justice sociale.

**STÉPHANE PEU**, président de Plaine Commune Habitat

## zoom sur



### LES GARDIENS

Les gardiens sont un des maillons essentiels de la chaîne du vivre ensemble et des agents importants dans le quotidien des locataires. La très grande majorité des locataires reconnaît ce rôle essentiel et l'apprécie. Mais quelques fois et forcément trop souvent, le rôle des gardiens, premiers interlocuteurs de Plaine Commune Habitat auprès des habitants, est bien mal reconnu. Ils se heurtent à l'incivilité et l'irrespect d'une minorité de personnes au risque d'être mis en danger. Respecter les gardiens c'est pourtant le préalable pour qu'ils exercent leur activité et donc pour que les locataires puissent vivre sereinement dans leur résidence.



### GRÈVE DE LA SOCIÉTÉ DE NETTOYAGE À LA COURNEUVE

La société TFN, titulaire du marché de nettoyage des parties communes et de la vitrerie des immeubles gérés sur La Courneuve a fait grève près de deux semaines.

Face à ce conflit de travail prolongé, Plaine Commune Habitat n'est pas resté sans agir, conscient de la forte gêne occasionnée auprès des locataires. Heureusement, suite à nos propositions, une issue favorable a été trouvée permettant une reprise du travail.



## REMISE EN ROUTE DU CHAUFFAGE



Le froid est revenu et, parallèlement la remise en route du chauffage s'est faite, plus sereinement que l'année dernière. C'est une reprise en douceur côté températures extérieures, d'où parfois, le sentiment de froid ou d'une remise en route peu perfectible. Mais Plaine Commune Habitat fait les contrôles de températures nécessaires et intervient quand cela le nécessite. L'entreprise est, elle aussi, plus réactive. Donc, même si des difficultés ont été rencontrées sur quelques résidences comme Romain Roland, Paul Langevin, Duclos et Moulin de Choisel à Saint-Denis, les dispositifs et investissements sur le chauffage semblent porter leurs fruits. Exemples : le changement pour 2 200 locataires de leurs robinets thermostatiques par des robinets manuels sur leurs radiateurs pour un désembouage automatique des installations et une meilleure régulation du confort de chauffe, ou encore la télésurveillance dans les sous-stations qui permet en temps réel d'être informé de toute anomalie.

Conseil : que vous ayez des robinets thermostatiques (gradués) ou des robinets manuels sur vos radiateurs il convient que vous les ouvriez complètement pour obtenir un confort de chauffe optimal : cette ouverture complète ne vous fera pas dépenser plus de chauffage. Et inversement, lorsque vous vous absentez un long moment ou ne voulez pas chauffer la pièce : il faut que vous les fermiez complètement.



## Vos résidences

### À LA FÊTE

Dans les prochains jours, les loges et halls des résidences vont se mettre aux couleurs des fêtes de fin d'année. La période va aussi être propice à des animations, des goûters, des spectacles pour petits et grands... grâce à l'impulsion d'amicales de locataires et le soutien logistique de Plaine Commune Habitat.

Vous êtes intéressé pour proposer un moment convivial autour des fêtes de fin d'année, **vous pouvez contacter Plaine Commune Habitat au 01 48 13 61 62 ou votre gardien.**

## retour sur



## SOUTIEN À LA CRÉATION D'UN LIEU DE SOIN ET DE VIE UNIQUE

Le centre de Santé de Franc-Moisin / Bel Air, 17 rue de Lorraine, à Saint-Denis a été inauguré début novembre. Une structure de proximité rendue possible grâce à un fort partenariat entre acteurs locaux, dont Plaine Commune Habitat qui a mis à disposition du projet ses anciens locaux de l'unité de proximité. Ce centre de santé accueille des médecins, des médiatrices de santé et une équipe administrative qui est au service des 10 000 habitants du quartier.



## Et si vous participiez

### AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE PLAINE COMMUNE ?

Instance de démarche participative à l'échelle de la communauté d'agglomération, le Conseil de développement est composé de membres, habitant ou travaillant sur Plaine Commune, tous bénévoles, tous non élus, tous impliqués, par ailleurs, dans le réseau associatif ou consultatif. Donc pourquoi pas vous ? Vous pourriez ainsi apporter des contributions, à l'attention des élus de Plaine Commune. L'habitat, par exemple, fait l'objet de plusieurs contributions notamment sur l'urgence à résorber l'habitat insalubre, la concertation des habitants dans les projets de rénovation urbaine. Toutes les contributions, sont disponibles sur le site internet de Plaine Commune [www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr) dans l'espace dédié à l'instance.

**Vous êtes intéressé pour participer au Conseil de développement de Plaine Commune ou souhaitez en savoir plus : Elisabeth Velardi, 01 55 93 4 38, [conseildeveloppement@plainecommune.com.fr](mailto:conseildeveloppement@plainecommune.com.fr)**